MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00202 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

Ouagadougou, le 25 FEV 2021

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de cinq (05) Vétérinaires, session 2020.**

Ce sont :

VÉTÉRINAIRES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	HIEN SIÉ ISIDORE PAPIS	2610_2091_2938_5814	B5422493	04/04/96
2	NIKIEMA KISWENSIDA ALICE	2610_0471_5079_5328	B6399726	29/11/86
3	NIKIEMA WENDWAOGA CAMILLE	2610_9370_6425_5914	B7782015	15/07/94
4	SAWADOGO SOMLAWENDÉ EPIPHANE	2610_0981_9451_2194	A3046057	08/01/95
5	SORE ABDOUL-FATAF	2610_1068_4937_3058	B15167261	30/09/93

Arrêté la présente liste à 5 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
Le Secrétaire Général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon